

EXTRAIT
du Registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du MARDI 20 Août 2024

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part à la délibération (présents et représentés) =suffrages exprimés
14	10	11

Le Mardi 20 Août 2024 à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 09 Août 2024 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame PEREIRA Sylvie

Présents : Mmes : CECCHINI C. ; PEREIRA S. ; BELLON S. ; FELLON F. ; MENSE M. ;
Messieurs : EVEN P., MASSEL A. ; POUCEL A. ; HENAREJOS F. ; BLANC P. ;
Absents excusés : VANEL M. ;
Absents : POIMBOEUF J.; CORNAND JB. ; CASTANO C. ;
Procuration : Mme VANEL M. a donné procuration à Mme FELLON F.,
Secrétaire de séance : BLANC Paul

VOTES		
Pour	Abstention(s)	Contre
11	0	0

Objet de la délibération
D-2024-08-01 : Fonds de Concours – Soutien financier aux collectivités membres de la CCPAL

Vu l'article L5214-16 Alinéa V du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'article L5216-5 Alinéa VI du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la délibération de la Communauté de Commune du Pays Apt Luberon N° CC-2024-68 du 23 mai 2024.

Madame explique qu'il a lieu de reprendre la délibération du 11 juin 2024 N° D-2024-06-02 car il n'a pas été fait référencé le montant total de l'aide demandé soit 16.565,00€ et une coquille c'était glissé dans le projet 3 (7.70,00€ au lieu de 7.070,00 €)

Madame le Maire propose de solliciter le Fonds Concours 2024 pour un montant de 16.565,00 € pour les opérations suivantes :

1. Réseau pluvial sur le Hameau des Grands Cléments pour un montant de 14.085,00 € HT

PLAN DE FINANCEMENT	
« Fonds de Concours »	7.042,50 €
Autofinancement	7.042,50 €
Total HT	14.085,00€

2. Travaux de reprise et d'étanchéité toit terrasse de l'école pour un montant de 14.521,11€ HT

PLAN DE FINANCEMENT	
« Fonds de Concours »	7.260,00 €
Autofinancement	7.261.11 €
Total HT	14.521,11€

3. Remplacement de 2 poteaux incendies HS pour un montant de : 7.070 € HT

PLAN DE FINANCEMENT	
« Fonds de Concours »	2.262,50 €
Autofinancement	4.807,50 €
Total HT	7.070,00€

Le Conseil Municipal, OUI l'exposé de Madame la Maire et après en avoir délibéré :

- Décide à l'unanimité de solliciter l'aide du Fonds de Concours pour les opérations citée ci-dessus pour un montant total de 35.676,11€ HT
- Approuve les plans de financement prévisionnels
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme.

Le secrétaire de séance :
BLANC Paul

La Maire :
PEREIRA Sylvie



Mise en ligne sur le site internet le :

26 Août 2024